

LE PROLETAIRE

Parti Communiste International

Non au couvre-feu !

Non au retour de l'«état d'urgence sanitaire» !

Le 14 octobre le gouvernement a annoncé par la voix de Macron qu'il avait décidé de soumettre près de 20 millions d'habitants des plus grandes agglomérations du pays à un couvre-feu de 21h à 6 heures du matin pendant plusieurs semaines, d'ordonner l'interdiction des rassemblements familiaux de plus de personnes, etc. et de rétablir l'« état d'urgence sanitaire » qui avait été partiellement levé il y a quelques mois. Macron a déclaré qu'il faisait confiance à la « responsabilité » de la population ; mais en fait ce sont les contrôles policiers et les mesures répressives qui seront chargées de faire respecter par les habitants de Paris, Grenoble, Lyon, Lille Marseille, Montpellier, Rouen, Saint Etienne et Toulouse, le couvre-feu que l'Etat leur impose. 12000 policiers seront mobilisés à cet effet et en cas de récidive de violation du couvre-feu, une amende de 3750 euros et une peine de 6 mois de prison sont prévues.

Macron a justifié l'instauration du couvre-feu par l'argument selon lequel «Nos soignants sont très fatigués (...). Nous n'avons pas de lits en réserve ». Mais au cours des derniers mois, où des milliards ont été débloqués pour venir en aide aux capitalistes, les structures hospitalières et de santé en général, mises à mal par des années et des années de « restructurations » pour diminuer les dépenses, se traduisant entre autres par d'importantes diminutions du nombre de lits, n'ont été que le parent pauvre du plan de relance ; les milliers de lits supplémentaires annoncés en mai ne sont toujours pas là et les embauches nécessaires n'ont pas eu lieu.

C'est le gouvernement lui-même, obéissant aux lois du capital, qui est responsable de la « fatigue » (en fait de l'exploitation) du personnel à tous les niveaux et de l'insuffisance des moyens disponibles pour faire face à l'épidémie. Pour le capitalisme les dépenses de santé représentent une charge intolérable quand elles concernent des personnes qui ne peuvent être exploitées au travail (personnes âgées, etc.), et un coût à réduire au maximum pour les autres ; c'est pourquoi on a pu constater la même situation dans tous les pays – les mêmes hécatombes dans les maisons de retraite, les mêmes tragiques carences dans les hôpitaux. **La santé des prolétaires est incompatible avec la santé du capitalisme !**

La décision gouvernementale a été présentée comme nécessaire pour enrayer la reprise de l'épidémie qui se constate non seulement par la hausse du nombre de personnes testées positives au virus (dont une bonne partie est asymptomatique), mais aussi par la hausse du nombre de malades hospitalisés et le nombre de décès. Il faudrait empêcher avant tout les contaminations dans la « sphère privée » et familiale qui constituerait l'un des lieux les plus importants de celles-ci.

Ce n'est cependant pas ce qu'indiquent les statistiques officielles elles-mêmes ; d'après les derniers chiffres publiés par « Santé publique France » (1), le plus grand nombre de « clusters » (foyers épidémiques) identifiés se recense d'abord sur les lieux de travail (21%) ; puis en milieu scolaire (surtout en université) (18,6%), dans les Ehpad (15,6%), les Etablissements de santé (13,4%), lors d'« Evénements publics ou privés rassemblant des personnes » (8%) ; les rassemblements familiaux élargis ne représenteraient que 4,7 % des clusters. Si couvre-feu il doit y avoir, il devrait donc concerner d'abord les entreprises et le milieu scolaire ! Mais comme il faut entraver au minimum l'activité économique mise à mal par la crise, la santé des travailleurs et de leurs familles est sacrifiée à la santé des entreprises des secteurs capitalistes importants.

**LADÉMOCRATIE JETTE LE MASQUE EN INSTAURANT
L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT**

Ce couvre-feu dont l'efficacité sanitaire est douteuse, pourrait n'être qu'une première étape d'après les déclarations officielles, Macron ayant déclaré que la situation actuelle pourrait durer « *au moins jusqu'à l'été 2021* ». Surtout il s'accompagne du retour à l'état d'urgence ; il permet à l'exécutif de prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires pour limiter les libertés individuelles (interdiction de manifestations, ordre de confinement à domicile, etc.), réglementer les déplacements, ordonner des réquisitions, etc., et de gouverner par décrets. Cet état d'urgence n'a donc de « sanitaire » que le nom ; conférant les pleins pouvoirs au gouvernement entre autres pour contrer les luttes ou pour autoriser les patrons à s'exempter du code du travail, il montre sa nature essentiellement **anti-prolétarienne**.

La crise économique dont seuls les premiers effets désastreux pour les prolétaires se font encore sentir, suscitera inévitablement des réactions de colère et des luttes et ce ne sont pas les maigres miettes ajoutées par le premier ministre (aide exceptionnelle de 150 euros pour les jeunes) qui y changeront quoi que ce soit. Le gouvernement, qui a été confronté dans la dernière période à des mouvements sociaux d'ampleur, qui voit les premières réactions aux plans sociaux et des manifestations diverses, en est pleinement conscient. Il s'y prépare en renforçant encore une fois le contrôle social avec ces premières mesures de couvre-feu et aussi en remettant en vigueur l'état d'urgence.

Les démocrates s'indignent que cet « état d'urgence permanent » « *dessert, voire met en péril la démocratie et altère l'état de droit* » (2). En réalité la démocratie n'est pas du tout mise en péril ; elle jette le masque en se montrant pour ce qu'elle est vraiment : au service exclusif de l'ordre capitaliste. Quant à « l'état de droit », il sert fondamentalement le droit des capitalistes à mener leurs affaires sans entraves. Ce sont les illusions envers la démocratie –et les démocrates– qui sont ébranlées par cette démonstration !

NON À L'UNION NATIONALE !

Les prolétaires ne peuvent se lamenter devant la soi-disant violation de la démocratie où l'ennemi apparaît à visage découvert, mais ils doivent y voir le signe des affrontements à venir. Il leur faut s'opposer aux sacrifices qu'on leur demande sous le prétexte de crise sanitaire ; il leur faut refuser toute confiance au gouvernement et à l'état bourgeois pour les défendre, contre l'épidémie ou toute autre menace. Les appels à « l'union nationale » lancés par la bourgeoisie, que ce soit contre le virus ou contre le terrorisme islamiste, ont toujours pour but de les paralyser et de leur faire renoncer à lutter pour la défense de leurs conditions de vie, de santé et de travail. C'est pourquoi il faut les rejeter sans hésiter.

Mais les prolétaires doivent aussi se défier des grandes organisations syndicales qui, unies, ont envoyé en commun le 14/10 une lettre au premier ministre pour demander l'ouverture du dialogue social : rien de bon ne peut sortir pour eux du dialogue social, qu'en partisans indéfectibles de la collaboration de classes, ces organisations recherchent éternellement. Les faits ont démontré un nombre incalculable de fois que ces organisations sont toujours prêtes à trahir les intérêts ouvriers pour maintenir l'ordre bourgeois et la vitalité du capitalisme.

Seule la **lutte de classe** ouverte, en rupture avec les méthodes et les objectifs de la collaboration de classe, indépendamment de toute influence bourgeoise et de tout respect des intérêts capitalistes locaux ou nationaux, pourra permettre aux prolétaires de se défendre, en sortant de la paralysie où les a plongés l'action conjuguée de la bourgeoisie et de tous ses valets.

Les attaques des patrons et de leur Etat vont inévitablement s'accroître dans la période qui vient ; la riposte nécessaire ne sera efficace que si elle prend ce chemin.

Parti Communiste International

(1) <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19> (Publication du 17/10)

(2) Communiqué de la « Ligue des droits de l'homme », 16/10/2020